

SOMMAIRE

LE POINT SUR p.2
[« Transports 2050 » : présentation d'un plan ambitieux pour accroître la mobilité et réduire les émissions](#)

BREVES p.3 à 6
★ **Affaires maritimes et Pêche**
[Consultation sur la manière de réduire la pression exercée sur les zones côtières et maritimes européennes](#)

★ **Agriculture**
[Rapport sur les aspects socio-économiques de la culture d'OGM en Europe](#)

★ **Concurrence**
[Aide d'Etat : approbation d'un régime français en capital investissement pour aider les jeunes entreprises innovantes](#)

★ **Energie**
[Adoption du plan européen 2011 pour l'efficacité énergétique](#)
[Fiscalité de l'énergie : la Commission encourage l'efficacité énergétique et les produits plus respectueux de l'environnement](#)

★ **Environnement**
[La feuille de route pour une Europe compétitive et sobre en carbone d'ici 2050](#)

★ **Méditerranée**
[Lancement d'un partenariat ambitieux pour la démocratie et une prospérité partagée avec le Sud de la Méditerranée](#)

Agenda p.7

Appels d'Offres p.8 à 9

Offres de partenariat p.10

Consultations p.11

Bibliothèque p.12 à 14

A LA UNE

Le Marché Unique de 2012 : ensemble pour une nouvelle croissance

Le Marché unique reste le principal moteur économique de l'UE mais, malgré les progrès réalisés depuis sa création en 1992, son potentiel de croissance n'est pas encore pleinement utilisé. La Commission vient ainsi d'adopter « L'Acte pour le Marché unique » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui vise à ouvrir 12 chantiers pour relancer le marché unique pour 2012.

Ces 12 leviers de croissance, de compétitivité et de progrès social, accompagné chacun d'une initiative phare sur laquelle la Commission s'engage à faire des propositions dans les mois qui viennent avec l'objectif d'un accord final du Parlement européen et du Conseil avant la fin 2012, sont les suivants :

1. L'accès au financement pour les PME : créer un statut commun de fonds de capital-risque qui permette aux fonds établis dans un Etat membre d'investir dans n'importe quel autre Etat membre, fournissant ainsi aux PME innovantes des fonds avec l'expertise nécessaire et à un prix attractif.
2. La mobilité des travailleurs au sein du marché unique : moderniser les règles de reconnaissance des qualifications professionnelles, notamment au travers d'une carte professionnelle européenne.
3. Les droits de propriété intellectuelle : établir une protection des inventions unitaire par brevet, pour le plus grand nombre d'Etats membres.
4. Les consommateurs, acteurs du marché unique : garantir les droits des consommateurs.
5. Les services : réviser la législation sur le système européen de normalisation pour l'étendre aux services.
6. Des réseaux européens plus forts : adopter des législations sur les infrastructures énergétiques et de transport pour identifier les projets stratégiques d'intérêt européen.
7. Le marché unique numérique : renforcer la confiance dans les transactions électroniques.
8. L'entrepreneuriat social : créer un cadre européen pour les fonds d'investissement solidaire.
9. La fiscalité : réviser la directive sur la fiscalité de l'énergie.
10. Plus de cohésion sociale dans le marché unique : renforcer l'application de la directive « détachement des travailleurs » et clarifier l'exercice des droits sociaux fondamentaux dans le cadre de l'exercice des libertés économiques.
11. L'environnement réglementaire des entreprises : simplifier les normes comptables en ce qui concerne les obligations d'information financière, et diminution des contraintes administratives.
12. Les marchés publics : moderniser le cadre législatif pour aboutir à une politique équilibrée qui soutienne une demande pour des biens et des services respectueux de l'environnement, socialement responsables et innovants, pour offrir des procédures plus simples et plus flexibles aux pouvoirs adjudicateurs, et assurer un accès plus facile aux PME.

Fin 2012, la Commission fera le point sur l'état d'avancement du présent plan d'action et présentera son programme pour la prochaine étape. Les réflexions seront nourries par une étude économique dont les résultats devraient permettre d'identifier les niches où subsistent encore des potentiels de croissance inexploités, et de dégager le cas échéant de nouveaux leviers pour la croissance.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/internal_market/smact/index_fr.htm

CONTACT

Antenne de la CTC
36 rue Breydel
B- 1040 Bruxelles
Email : ctc.bruxelles@skynet.be

« Transports 2050 » : présentation d'un plan ambitieux pour accroître la mobilité et réduire les émissions



La Commission européenne a présenté son Livre blanc « Transports 2050, vers un espace européen unique des transports » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), qui définit les grands axes d'action et les ambitions de l'UE dans ce secteur pour les 40 années à venir.

Le Livre blanc poursuit un double objectif : assurer le développement d'un transport indépendant du pétrole et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (20% en 2030 et 60% en 2050 par rapport aux niveaux de 2008) tout en ayant gardant à l'esprit que la hausse de la demande des services de transports (plus de 80% en 2050 par rapport à 2008).

Le Livre blanc fixe les 10 objectifs chiffrés suivants :

- ⇒ Développer et déployer de nouvelles options durables en matière de carburants et de systèmes de propulsion :
 1. réduire de moitié l'usage des voitures utilisant des carburants traditionnels dans les transports urbains d'ici à 2030, les faire progressivement disparaître des villes pour 2050; mettre en place une logistique urbaine essentiellement dépourvue de CO₂ pour 2030 dans les grands centres urbains ;
 2. porter à 40% la part des carburants durables à faible teneur en carbone dans l'aviation d'ici à 2050 et réduire de 40% (si possible 50%) les émissions de CO₂ de l'UE provenant des combustibles de soute dans le transport maritime, pour 2050 également.
- ⇒ Optimiser les performances des chaînes logistiques multimodales :
 3. en ce qui concerne les transports routiers de marchandises sur des distances supérieures à 300 km, faire passer 30% du fret vers d'autres modes de transport tels que le chemin de fer ou la navigation d'ici à 2030, et plus de 50% d'ici à 2050, avec l'aide de corridors de fret efficaces et respectueux de l'environnement. Pour atteindre cet objectif, il faudra également mettre en place les infrastructures requises ;
 4. pour 2050, achever un réseau ferroviaire à grande vitesse européen. Tripler la longueur du réseau ferroviaire à grande vitesse actuel d'ici à 2030 et maintenir un réseau ferroviaire dense dans tous les Etats membres. Pour 2050, la majeure partie du transport de passagers à moyenne distance devrait s'effectuer par train ;
 5. mettre en place un «réseau de base» RTE-T multimodal totalement fonctionnel et d'envergure européenne pour 2030, avec un réseau de haute qualité et de grande capacité pour 2050, ainsi que les services d'information associés ;
 6. pour 2050, connecter tous les aéroports du réseau de base au réseau ferroviaire, de préférence à grande vitesse, veiller à ce que tous les ports maritimes de base soient reliés de manière suffisante au système de transport ferroviaire de marchandises et, selon les possibilités, au système de navigation intérieure.
- ⇒ Accroître l'efficacité des transports et de l'usage des infrastructures à l'aide de systèmes d'information et de mesures d'incitation fondées sur le marché :
 7. déployer l'infrastructure modernisée de gestion du trafic aérien (SESAR) en Europe d'ici à 2020 et achever l'espace aérien européen commun. Déployer des systèmes de gestion équivalents pour les transports terrestres et par voie navigable (ERTMS, ITS, SSN et LRIT, RIS). Déployer le système européen de navigation par satellite (Galileo) ;
 8. pour 2020, établir le cadre d'un système européen d'information, de gestion et de paiement pour le transport multimodal ;
 9. pour 2050, se rapprocher de l'objectif « zéro décès » dans les transports routiers. Dans cette perspective, l'UE a pour objectif de réduire de moitié le nombre d'accidents mortels sur les routes d'ici à 2020. Veiller à ce que l'UE soit le chef de file mondial en matière de sûreté et de sécurité des transports pour tous les modes de transport ;
 10. progresser vers la pleine application des principes de «l'utilisateur payeur» et du «pollueur payeur» et impliquer le secteur privé afin d'éliminer les distorsions, y compris les subventions préjudiciables, de produire des recettes et d'assurer le financement de futurs investissements dans les transports.

Concernant le financement, le Livre blanc prévoit entre autres le développement d'un nouveau cadre de financement des infrastructures basé sur la conditionnalité et une planification à long terme. La Commission envisage également de faciliter et d'harmoniser le processus de conclusion des partenariats publics-privés.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/transport/strategies/2011_white_paper_en.htm

AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

Consultation sur la manière de réduire la pression exercée sur les zones côtières et maritimes européennes



Les zones côtières et maritimes offrent de nombreuses possibilités de développement économique, de loisirs et de vie. Elles abritent une biodiversité riche mais fragile. Une planification et une gestion transparentes des eaux européennes sont nécessaires pour équilibrer les intérêts en jeu tout en préservant les bénéfices à long terme des ressources côtières et marines pour la société. C'est en gardant ces objectifs à l'esprit que la Commission européenne a lancé une consultation publique (voir rubrique « [Consultations](#) »), qui vise à étudier comment l'UE pourrait, à l'avenir, mener des actions en matière de planification de l'espace maritime et de gestion intégrée des zones côtières.

Compte tenu des pressions accrues exercées par l'urbanisation, le tourisme et les effets du changement climatique, les problèmes se font plus aigus dans les eaux côtières et sur le littoral voisin. Ces zones sont confrontées à de graves problèmes de destruction de l'habitat, de contamination des eaux, d'érosion des côtes et d'épuisement des ressources. Le manque de coordination entre les multiples programmes de développement des zones côtières fait obstacle à des décisions d'investissement efficaces et à une affectation optimale de l'espace. La Commission européenne s'emploie depuis les années 1990 à définir et à encourager des mesures susceptibles de remédier à cette détérioration et à améliorer la situation dans son ensemble. L'UE a recommandé aux États membres côtiers de mettre en place des stratégies globales pour garantir le développement durable du littoral le long de leurs côtes, une approche appelée « gestion intégrée des zones côtières » (GIZC). En septembre 2010, l'UE a adopté un protocole international visant à réduire les pressions dans la Méditerranée – la 1^{ère} étape dans l'élaboration d'une législation internationale sur la gestion intégrée des zones côtières.

La consultation publique de la Commission européenne porte sur les principaux problèmes et perspectives de la planification de l'espace maritime et de la gestion intégrée des zones côtières et invite toutes les parties intéressées à faire part de leur point de vue sur la meilleure manière de les aborder. La Commission décidera s'il y a lieu ou non de proposer de futures initiatives de l'UE dans ces domaines d'ici la fin 2011.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/maritimeaffairs/spatial_planning_fr.html
<http://ec.europa.eu/environment/iczm/home.htm>

AGRICULTURE

Rapport sur les aspects socio-économiques de la culture des OGM en Europe

Un rapport publié récemment par la Commission européenne montre les limites actuelles de l'évaluation des incidences socioéconomiques de la culture d'OGM dans l'UE (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Ce rapport, qui s'appuie sur des données fournies pour l'essentiel par les États membres, révèle notamment que les informations disponibles ont souvent des fondements statistiques ténus et reposent fréquemment sur des idées préconçues concernant la culture des OGM. Les données économiques proviennent d'études réalisées dans des États membres qui ont une expérience de la culture de plantes génétiquement modifiées tolérantes aux herbicides (HT) ou résistantes aux organismes nuisibles (Bt). Ces études montrent que lorsque la pression des adventices ou des nuisibles est forte, les exploitants qui cultivent des plantes HT ou Bt peuvent enregistrer un rendement plus élevé. Il ressort du rapport que les répercussions sociales et économiques de la culture des OGM sur les autres parties de la chaîne alimentaire ont suscité de nombreux commentaires. En complément des contributions des États membres, le rapport passe également en revue les publications scientifiques internationales sur les dimensions économiques et sociales de la culture des OGM.

Ce tour d'horizon des publications montre que les analyses économiques donnent un bon aperçu, à l'échelle mondiale, de l'incidence économique de la culture d'OGM au niveau des exploitations, en particulier pour les plantes HT et Bt. Toutefois, là encore, les données disponibles sur les répercussions sociales le long de la chaîne alimentaire sont plutôt rares, voire inexistantes.

Enfin, le rapport synthétise les conclusions de projets de recherche menés avec le concours de l'Union dans le but d'examiner les aspects socio-économiques de la culture des OGM (CO-EXTRA, SIGMEA, CONSUMERCHOICE).

Le rapport de la Commission est le point de départ à partir duquel les États membres, la Commission, le Parlement européen et toutes les parties intéressées pourront approfondir leur réflexion sur ce sujet sensible.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/food/food/biotechnology/index_en.htm

CONCURRENCE

Aide d'Etat : approbation d'un régime français en capital investissement pour aider les jeunes entreprises innovantes

La Commission a approuvé la création du Fonds national d'amorçage (ci-après « FNA ») destiné à encourager la levée de capital investissement pour les PME innovantes dans leurs 1ères phases de croissance. Le FNA sera doté de 400 millions d'€ et sera géré par CDC Entreprises, société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers et filiale à 100% de la Caisse des Dépôts et Consignation française (CDC). CDC Entreprises sera responsable du processus de sélection des fonds sur base de critères de sélection publique correspondant aux meilleures pratiques du marché. Les fonds choisis investiront dans des PME non cotées, innovantes, existant depuis moins de 8 ans au moment du 1^{er} financement. Chaque investissement comportera une participation privée d'au moins 50% (ou de 30% dans les zones éligibles pour des aides régionales) et un financement d'au moins 10% apporté par des investisseurs indépendant de l'entreprise, en plus de l'apport de l'entreprise concernée.

Le financement initial interviendra exclusivement dans de petites entreprises, en phase d'amorçage ou démarrage, mais il sera possible de refinancer l'entreprise, même si entre temps elle est devenue de taille moyenne. Les tranches de financement seront plafonnées à maximum 2,5 millions d'€ par entreprise et par période de 12 mois.

ENERGIE



Adoption du plan européen 2011 pour l'efficacité énergétique

La Commission européenne a récemment adopté un plan de mesures concrètes visant à réduire encore la consommation d'énergie (voir rubrique « *Bibliothèque* »). Des estimations récentes de la Commission laissent à penser que, si la situation reste inchangée, l'UE ne parviendra à réaliser que la moitié de l'objectif des 20 % pour 2020 en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique. Le plan ouvre la voie

à des politiques à plus long terme, indispensables pour créer, d'ici à 2050, une économie décarbonée qui utilise efficacement les ressources, et pour placer l'UE à la pointe de l'innovation. L'ensemble de mesures proposées a pour objectif de générer des avantages pour les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages en offrant à ces derniers le potentiel d'engendrer des économies allant jusqu'à 1.000 € par an, de renforcer la compétitivité industrielle de l'UE, et de créer jusqu'à 2 millions de nouveaux emplois.

Dans ce contexte, le plan propose plusieurs actions nouvelles :

- favoriser le rôle exemplaire du secteur public et prévoir un objectif contraignant pour accélérer le taux de rénovation des bâtiments publics. Les pouvoirs publics devraient être obligés de rénover au moins 3% de leurs bâtiments chaque année. Il introduit aussi des critères d'efficacité énergétique applicables aux marchés publics ;
- déclencher le processus de rénovation des bâtiments privés et d'améliorer la performance énergétique des appareils électriques ;
- améliorer l'efficacité de la production d'électricité et de chaleur ;
- mettre en œuvre des exigences en matière d'efficacité énergétique applicables au matériel industriel, un renfort des informations communiquées aux PME, ainsi que des audits énergétiques et des systèmes de gestion énergétique pour les grandes entreprises ;
- déployer des réseaux et compteurs intelligents fournissant aux consommateurs les informations et services indispensables pour optimiser leur consommation d'énergie et calculer leurs économies en la matière.
- La Commission suivra la mise en œuvre du plan d'action et traduira ces initiatives en une proposition législative dans les prochains mois.

Elle fera un rapport sur les progrès réalisés au printemps 2013 dans le cadre de la nouvelle gouvernance UE 2020. Si les conclusions révèlent que l'objectif global de l'UE risque de ne pas être atteint, la Commission proposera des objectifs juridiquement contraignants pour 2020. Actuellement, la priorité consiste à mettre en place des mesures contraignantes pour aider les États membres, les entreprises, ainsi que les citoyens à atteindre leurs objectifs en matière d'économies d'énergie et à diminuer leurs factures énergétiques.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/energy/efficiency/action_plan/action_plan_en.htm

Fiscalité de l'énergie : la Commission encourage l'efficacité énergétique et les produits plus respectueux de l'environnement

La Commission européenne vient de présenter sa proposition visant à revoir les règles obsolètes régissant la taxation de l'énergie dans l'UE (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Avec les nouvelles règles, la Commission entend restructurer le cadre de taxation existant de façon à corriger les déséquilibres actuels et à prendre en considération le contenu énergétique des produits et les émissions de CO₂ qu'ils entraînent. La Commission souhaite ainsi encourager l'efficacité énergétique et la consommation de produits plus respectueux de l'environnement, ainsi qu'éviter les distorsions de concurrence sur le marché intérieur. Dans son texte, la Commission propose de scinder le taux minimal de taxation en 2 parties :

- une partie fondée sur les émissions de CO₂ liées aux produits énergétiques, fixée à 20€ par tonne de CO₂,
- une autre fondée sur le contenu énergétique, c'est-à-dire l'énergie réelle qu'un produit permet d'obtenir, mesuré en gigajoules (GJ). Le taux minimal sera fixé à 9,6€/GJ pour les carburants et à 0,1€/GJ pour les combustibles. Ces taux s'appliqueront à tous les carburants et combustibles.

Les aspects sociaux sont pris en compte puisque les États membres auront la possibilité d'exonérer intégralement l'énergie utilisée par les ménages pour le chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée. Grâce à de longues périodes de transition pour l'harmonisation de la taxation liée au contenu énergétique, qui s'achèveront en 2023, les secteurs économiques auront le temps de s'adapter au nouveau régime fiscal.

Le nouveau texte permettra aussi d'éviter la juxtaposition de politiques nationales disparates, et contribuera à la création de conditions de concurrence égales dans toute l'Union.

En ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la directive révisée viendra compléter le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) de l'UE en soumettant à la taxe liée au CO₂ les secteurs qui ne relèvent pas de ce système (transports, ménages, agriculture et petites installations industrielles).

La proposition va à présent être examinée par le Parlement européen et le Conseil et devrait entrer en vigueur en 2013.

Plus d'infos : http://ec.europa.eu/taxation_customs/index_fr.htm

ENVIRONNEMENT

La feuille de route pour une Europe compétitive et sobre en carbone d'ici 2050



La Commission européenne a adopté une feuille de route visant à transformer l'UE en une économie compétitive et sobre en carbone à l'horizon 2050 (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »). Ce document explique comment atteindre de manière rentable l'objectif que s'est fixé l'UE de réduire de 80 à 95% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, par rapport à leur niveau de 1990. La feuille de route montre la trajectoire à suivre pour atteindre cet objectif, en suivant une approche coût-efficacité, et recommande que l'Europe y parvienne essentiellement au moyen de mesures internes, puisqu'en 2050 les crédits disponibles au niveau international générés par les mécanismes de Kyoto pour compenser les émissions seront plus rares qu'aujourd'hui. À l'horizon 2050, l'UE devrait donc réduire ses émissions au moyen de mesures internes uniquement.

Le modèle économique global sur lequel s'appuie la feuille de route montre que pour atteindre un objectif de 80%, des réductions de l'ordre de 25%, de 40% et de 60% devront être atteintes d'ici 2020, 2030 et 2040, respectivement. Tous les secteurs devront contribuer à cet effort.

La mise en place dans l'UE d'une économie sobre en carbone nécessitera un niveau d'investissement annuel supplémentaire sur les 40 prochaines années équivalent à 1,5% du PIB de l'UE, soit 270 milliards d'€. Ces investissements supplémentaires seront compensés, en totalité ou en partie, par une réduction des factures pétrolière et gazière. Selon les estimations, ces économies d'énergie devraient être comprises entre 175 et 320 milliards d'€ par an. Pour arriver à ce but, les technologies sont existantes mais demandent à être développées et mises sur le marché de manière efficace et abordable. Des efforts en matière de recherche et développement seront tout de même nécessaires pour rester dans la course au niveau international.

Enfin, pour atteindre l'objectif de porter à 20% l'efficacité énergétique, il pourrait être nécessaire de mettre de côté certains des quotas d'émissions devant être mis aux enchères par les États membres à partir de 2013 dans le cadre du système européen d'échange des droits d'émissions. Cette mise de côté serait atteinte de façon progressive et ne concernerait pas les quotas déjà détenus par les entreprises. L'objectif est de réduire le nombre de quotas disponibles pour renchérir le coût du carbone, rendre le système plus efficace, et inciter les entreprises à moderniser leurs équipements à réduire leur consommation et émissions d'énergie.

La Commission invite les institutions européennes, les États membres et les parties intéressées à prendre cette feuille de route en compte dans l'élaboration future des politiques européennes et nationales de transition vers une économie à faible intensité de carbone d'ici 2050. Une prochaine étape consistera pour la Commission à élaborer des feuilles de route spécifiques par secteur économique, en coopération avec les acteurs des secteurs concernés.



Lancement d'un partenariat ambitieux pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée

La Commission européenne a récemment présenté une communication intitulée « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée » (voir rubrique « [Bibliothèque](#) »), une stratégie qui définit les mesures que l'UE peut prendre pour soutenir les changements cruciaux qui

s'opèrent chez nos voisins du Sud.

Le partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée s'articule autour des 3 grands axes:


- un soutien ciblé à la mutation démocratique et au renforcement des institutions, en mettant particulièrement l'accent sur les droits de l'homme, les réformes constitutionnelles et judiciaires et la lutte contre la corruption ;
- un partenariat étroit avec la population, notamment un soutien à la société civile et davantage de possibilités de relations interpersonnelles, surtout pour les jeunes ;
- une stimulation de la croissance économique, du développement et de création d'emplois, notamment en soutenant les petites et moyennes entreprises. Dans ce cadre, la Commission réorientera les programmes d'aide substantiels, qui représentent actuellement 4 milliards d'€ de subventions en faveur de nos voisins du Sud pour la période 2011-2013.


La 1^{ère} préoccupation de l'Union a été de réagir aux problèmes immédiats auxquels sont confrontés nos voisins du Sud, notamment les grandes souffrances humaines et les défis migratoires. La Commission a ainsi déjà débloqué 30 millions d'€ pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents des populations déplacées. Elle a également mobilisé ses instruments pour prêter main-forte à l'Italie et, le cas échéant, à d'autres États membres, si un afflux massif de migrants devait avoir lieu. Cette réaction comprend des mesures opérationnelles telles qu'une opération conjointe HERMES 2011 de l'agence Frontex et, au besoin, une aide financière. Pour la Tunisie, une enveloppe supplémentaire de 17 millions d'€ a été octroyée pour soutenir sans tarder la transition démocratique et venir en aide aux populations des zones frappées par la pauvreté. Le temps est venu d'établir une liste des instruments qui nous permettront d'atteindre les objectifs suivants à plus long terme : la démocratie, l'État de droit et la croissance inclusive.

En créant et en mettant en œuvre ce partenariat, la Commission propose une approche incitative de la différenciation à l'échelle nationale. Les partenaires qui iront plus vite dans leurs réformes politiques et économiques pourront compter sur un soutien plus important de la part de l'UE.

AGENDA EUROPEEN

9 mai : Journée de l'Europe

 **9-12 mai** : Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)

 **10-12 mai** : Session plénière du Comité des Régions (Bruxelles)

12-13 mai : **Conférence sur la mobilité intelligente pour de meilleures villes** organisé par CityMobil, La Rochelle

Information et inscription : <http://www.citymobil-project.eu/site/en/Conference.php>

 **16-17 mai** : Conseil Agriculture et Pêche (Bruxelles)

 **17 mai** : Conseil EcoFin (Bruxelles)

 **18-19 mai** : Conseil Développement territorial informel (Budapest)

 **20-21 mai** : Conseil Cohésion informel (Budapest)

24 mai : **EREC - European Renewable Energy Council**, Bruxelles

Information et inscription : <http://www.erec.org/erec2011/conference/general-info.html>

24-25 mai : **Conférence « Mobiliser les PME pour l'Europe du futur »** organisée par la Commission européenne, Gödöllő (Hongrie)

Information et inscription : http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/best-practices/charter/2011-sba-conference-budapest/index_en.htm

24-27 mai : **Semaine verte de l'Europe** organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : <http://ec.europa.eu/environment/greenweek/>

25 mai : **Conférence « Stimuler le développement régional grâce à des technologies de transport innovantes »** organisée par Sintropher, Londres (Royaume-Uni)

Information et inscription :

25-26 mai : **Conférence « LIFE pour notre environnement : success stories et défis futurs »** organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : http://ec.europa.eu/environment/life/news/events/lifeconf_env/index.html

 **29-31 mai** : Conseil Agriculture informel (Dedrecen)

 **30-31 mai** : Conseil Compétitivité (Bruxelles)

30 mai : **Journée d'information sur le programme Culture** organisée par la Commission européenne, Bruxelles

Information et inscription : http://eacea.ec.europa.eu/culture/events/infoday_culture_2011_en.php

 **6-9 juin** : Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)

6-10 juin : **19^{ème} conférence européenne sur la biomasse « De la recherche à l'industrie et aux marchés »**, Berlin (Allemagne)

Information et inscription : <http://www.conference-biomass.com/Exhibition.406.0.html>

7-9 juin : **Semaine des régions européennes innovantes** organisée par la Commission européenne et la Présidence de l'UE, Debrecen (Hongrie)

Information et inscription : <http://www.wire2011.eu/>

 **10 juin** : Conseil Energie (Bruxelles)

16-17 juin : **Conférence à mi-parcours du programme Espace Alpin**, Grenoble

Information et inscription : <http://www.alpine-space.eu/>

 = Événements institutionnels

DERNIERS APPELS D'OFFRES

AUDIOVISUEL

- ☆ MEDIA 2007 — Développement, distribution promotion et formation — Appel à propositions — EACEA/07/11 — Formation
Echéance : 15 juin 2011
JOUE C n°106 du 6 avril 2011, page 11
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:106:0011:0013:FR:PDF>
- ☆ MEDIA 2007 — Développement, distribution, promotion et formation — Appel à propositions — EACEA/03/11 — Soutien pour la distribution transnationale de films européens — The «Sales Agent Scheme» 2011
Echéance : 17 juin 2011
JOUE C n°121 du 19 avril 2011, page 62
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:121:0062:0063:FR:PDF>
- ☆ MEDIA 2007 — Appel à propositions — EACEA/05/11 — Soutien à la mise en œuvre de projets pilotes
Echéance : 14 juin 2011
JOUE C n°121 du 19 avril 2011, page 64
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:121:0064:0065:FR:PDF>
- ☆ MEDIA 2007 — Développement, distribution, promotion et formation — Appel à propositions — EACEA/01/11 — Soutien pour la distribution transnationale de films européens — Le soutien «automatique» 2011
Echéance : 14 juin 2011
JOUE C n°121 du 19 avril 2011, page 66
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:121:0066:0068:FR:PDF>
- ☆ MEDIA 2007 — Appel à propositions — EACEA/06/11 — Soutien à la vidéo à la demande et à la distribution cinématographique numérique
Echéance : 14 juin 2011
JOUE C n°121 du 19 avril 2011, page 69
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:121:0069:0070:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions — EACEA/14/11 — MEDIA 2007 — Promotion/Accès au marché
Echéance : 14 juin 2011
JOUE C n°123 du 21 avril 2011, page 13
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:123:0013:0014:FR:PDF>

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ Appel à propositions — EACEA/15/11 — Dans le cadre du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie — Soutien à la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation
Echéance : 30 juin 2011
JOUE C n°93 du 25 mars 2011, page 17
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:093:0017:0021:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions spécifique — EAC/16/11 — Charte universitaire Erasmus 2012
Echéance : 25 mai 2011
JOUE C n°99 du 31 mars 2011, page 30
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:099:0030:0030:FR:PDF>

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ Appel à propositions dans le cadre du programme de travail d'ENIAC Joint Undertaking—ENIAC-2011-1
Echéances: 16 juin 2011
JOUE C n°70 du 4 mars 2011, page 5
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:070:0005:0005:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions au titre du programme de travail «Personnes» 2011 du 7ème PCRD FP7-PEOPLE-2011-NCP
Echéance : 22 juin 2011
JOUE C n°76 du 10 mars 2011, page 14
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:076:0014:0014:FR:PDF>
- ☆ Appel à propositions dans le cadre de l'entreprise commune SESAR
Echéance : 31 mai 2011
JOUE C n°76 du 10 mars 2011, page 15
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:076:0015:0015:FR:PDF>

☆ Appels à propositions au titre du programme de travail «Personnes» 2011 du 7ème PCRD
Bourses intra européennes : FP7-PEOPLE-2011-IEF
Bourses internationales « entrantes » : FP7-PEOPLE-2011-IIF
Bourses internationales « sortantes » : FP7-PEOPLE-2011-IOF
Echéance : 11 août 2011
JOUE C n°82 du 16 mars 2011, page 2
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:082:0002:0002:FR:PDF>

☆ Appel à propositions au titre du programme de travail Idées 2011 du 7ème PCRD—ERC-2011-PoC
Echéance : 15 juin 2011
JOUE C n°96 du 29 mars 2011, page 11
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:096:0011:0011:FR:PDF>

☆ Appel à propositions Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène
Echéance : 18 août 2011
JOUE C n°131 du 3 mai 2011, page 15
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:131:0015:0015:FR:PDF>

SANTE

☆ Appel à candidatures 2011 — Programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013)
Echéance : 27 mai 2011
JOUE C n°68 du 3 mars 2011, page 5
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:068:0005:0005:FR:PDF>

SPORT

☆ Appel à propositions — EAC/18/11 — Action préparatoire dans le domaine du sport (appel ouvert)
Echéance : 29 juillet 2011
JOUE C n°131 du 3 mai 2011, page 16
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:131:0016:0017:FR:PDF>

APPELS D'OFFRES EN COURS

AUDIOVISUEL

- ☆ EACEA/20/10 (20 juin 2011)
- ☆ EACEA/29/10 (1er juillet 2011)
- ☆ EACEA/27/10 (6 juin 2011)

CITOYENNETE

- ☆ Appel à propositions 2010 Programme «L'Europe pour les citoyens» (2007-2013)
 - Action 1 Mesure 1.1 (1^{er} juin, 1^{er} septembre 2011)
 - Action 1 Mesure 1.2 (1^{er} septembre 2011)
 - Action 1 Mesure 2.1 (1^{er} juin 2011)
 - Action 1 Mesure 2.2 Mesures de soutien (1^{er} juin 2011)
 - Action 2 Mesures 1 et 2 (15 octobre 2011)
 - Action 4 (1^{er} juin 2011)

EDUCATION ET FORMATION

- ☆ EAC/49/10
 - Comenius, Grundtvig—formation continue (16 septembre 2011)
 - Programme transversal-activité clé 1 — Visites d'étude (14 octobre 2011)

ENVIRONNEMENT

- ☆ LIFE+ 2011 (18 juillet 2011 et 9 septembre 2011)

INNOVATION

- ☆ Énergie intelligente — Europe 2011 (12 mai 2011)
- ☆ CIP-ICT PSP-2011-5 (1^{er} juin 2011)

JEUNESSE

- ☆ Appel à propositions EAC/57/10 — Programme «Jeunesse en action» 2007-2013
 - Pour les projets soumis aux agences nationales : 1^{er} juin 2011, 1^{er} septembre 2011 et 1^{er} novembre 2011
 - Pour les projets soumis à l'agence exécutive : 1^{er} juin 2011 et 1^{er} septembre

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- ☆ FP7-2011-ICT-C (12 mars 2011)
- ☆ PC7-TIC-2011-SME-DCL (28 avril 2011)
- ☆ EMRP 2011 (3 octobre 2011)
- ☆ Artemis-2011-1 (1^{er} septembre 2011)

SOCIETE DE L'INFORMATION

- ☆ Experts indépendants pour le programme « Internet plus sûr » (30 décembre 2013)

OFFRES DE PARTENARIAT

EDUCATION ET FORMATION

Les conseils de Kensington et de Chelsea (Royaume-Uni) cherchent des partenaires dans le cadre des programmes « Education et Formation tout au long de la vie » et/ou « Jeunesse » avec pour objectif de développer des projets sur le soutien de la jeunesse au travers d'activités sportives et de former les jeunes à des opportunités d'emplois dans le domaine du sport.

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Un organisme de Mondragon (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du projet pilote « Coopération entre autorités publiques, entreprises en faveur de l'inclusion sociale et de l'intégration dans le marché public » de l'appel à propositions VP/2010/014 pour un projet ayant pour objectif l'intégration des jeunes sans emplois dans le marché du travail.

INNOVATION

Une agence de l'énergie espagnole cherche dans le cadre de l'appel à propositions Energie Intelligente-Europe des partenaires (chambres de commerces, entreprises, associations, agences de l'énergie) dans le domaine de l'industrie alimentaire pour un projet ayant pour objectif d'accroître la durabilité énergétique du marché de l'industrie alimentaire.

L'Agence régionale de l'énergie de la région Castilla y Leon (Espagne) cherche des partenaires dans le cadre du programme éco-innovation pour un projet portant sur l'intégration des sources d'énergie efficaces et renouvelables dans les bâtiments.

JUMELAGES

La municipalité de Lagosanto (Province du Ferrara, Italie) recherche un jumelage avec une municipalité française dans le cadre de l'action « Jumelage de ville – Des citoyens actifs pour l'Europe ».

La municipalité de Monteveglio (Italie) recherche un jumelage avec une municipalité française dans le cadre de l'action « Jumelage de ville – Des citoyens actifs pour l'Europe ».

JUSTICE, LIBERTE ET SECURITE

Une agence de protection de l'enfance de Londres (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme DAPHNE pour un projet sur la lutte contre le trafic des êtres humains. Date-limite : 10 juin 2011.

L'Université de Wolverhampton (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme DAPHNE pour un projet ayant pour objectif l'échange de bonnes pratiques adoptées par la justice et les agences de protection des enfants et des femmes victimes de violence.

L'Université de Wolverhampton (Royaume-Uni) cherche des partenaires dans le cadre du programme DAPHNE pour un projet ayant pour objectif l'échange d'expérience des réponses apportées aux problèmes de santé mentale des jeunes et des femmes sans abris.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La fondation ADEuropa (région Castilla y León, Espagne) cherche des partenaires dans le cadre de l'appel à propositions FP7-ICT-2011-SME-DCL du 7^{ème} PCRD pour un projet ayant pour objectifs le développement d'un réseau entre professeurs et élèves par le biais d'une plateforme software de contenu éducatif et le pilotage de solutions software à petite échelle avec des professeurs du primaire, du secondaire et universitaires.

SOCIETE DE L'INFORMATION

L'Institut régional pour les études sociales et la recherche de la province de Trento (Italie) cherche des partenaires dans le cadre du programme d'appui stratégique aux TIC du CIP, thème 3.1. « Solutions TIC pour la prévention des chutes et le vieillissement ».

⇒ Le détail des offres de partenariat (contacts et fiches techniques des projets) sera envoyé sur demande

CONSULTATIONS

AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

L'aménagement de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières
Consultation ouverte jusqu'au 20 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

CONCURRENCE

Révision des lignes directrices communautaires sur le financement des aéroports et les aides d'État au démarrage pour les compagnies aériennes au départ d'aéroports régionaux
Consultation ouverte jusqu'au 7 juin 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Révision des lignes directrices sur le financement public des réseaux à haut débit
Consultation ouverte jusqu'au 31 août 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

CULTURE

Le futur programme MEDIA Mundus de coopération internationale dans le secteur audiovisuel
Consultation ouverte jusqu'au 23 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Un instrument pour succéder au programme européen pour l'emploi et la solidarité sociale – Progress
Consultation ouverte jusqu'au 27 mai 2011 [Cliquez ici y participer](#)

ENERGIE

L'initiative « Villes et communautés intelligentes »
Consultation ouverte jusqu'au 15 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

ENTREPRISES

La possibilité d'un partenariat d'innovation sur les matières premières
Consultation ouverte jusqu'au 21 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

ENVIRONNEMENT

Audition relative à la gestion intégrée des zones côtières
Consultation ouverte jusqu'au 30 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

JEUNESSE

En route vers la carte Youth on the Move : Qu'est-ce qui est nécessaire pour accroître la mobilité et la participation des jeunes en Europe
Consultation ouverte jusqu'au 4 juin 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

MARCHE INTERIEUR

Livre vert sur l'avenir de la TVA
Consultation ouverte jusqu'au 31 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Le cadre de la gouvernance d'entreprise dans l'UE
Consultation ouverte jusqu'au 22 juillet 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Vers un cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'UE
Consultation ouverte jusqu'au 20 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

SOCIETE DE L'INFORMATION

Le plan d'action pour la santé en ligne (eHAP) pour 2012-2020
Consultation ouverte jusqu'au 25 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

TRANSPORTS

Le plan stratégique pour les technologies de transport (STTP)
Consultation ouverte jusqu'au 28 mai 2011 [Cliquez ici pour y participer](#)

Commandez vos documents par fax ou par courrier électronique Destinataire : Antenne C.T.C.

Tél : 00.322.235.86.12 – Fax : 00.322.235.86.65 – E-mail : ctc.bruxelles@skynet.be

EXPÉDITEUR:
SERVICE:
ADRESSE:
TÉLÉPHONE:
TÉLÉCOPIE:

AFFAIRES MARITIMES ET PECHE

- Avis du Comité des régions sur «Le développement d'une politique maritime intégrée et la connaissance du milieu marin 2020
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 47
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0047:0052:FR:PDF>
- Règlement d'exécution (UE) no 404/2011 de la Commission du 8 avril 2011 portant modalités d'application du règlement (CE) no 1224/2009 du Conseil instituant un régime communautaire de contrôle afin d'assurer le respect des règles de la politique commune de la pêche
JOUE L n°112 du 30 avril 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:112:0001:0153:FR:PDF>

AGRICULTURE

- Rapport de la Commission européenne sur les répercussions socioéconomiques de la culture d'OGM établi sur la base des contributions des États membres, conformément à la demande formulée dans les conclusions du Conseil «Environnement» de décembre 2008
http://ec.europa.eu/food/food/biotechnology/reports_studies/docs/socio_economic_report_GMO_fr.pdf
- Règlement d'exécution (UE) no 410/2011 de la Commission du 27 avril 2011 modifiant le règlement (CE) no 259/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) no 1290/2005 du Conseil en ce qui concerne la publication des informations relatives aux bénéficiaires de fonds en provenance du FEAGA et FEADER
JOUE L n°108 du 28 avril 2011, page 24
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:108:0024:0025:FR:PDF>

AUDIOVISUEL

- Avis du Comité des régions sur «Le cinéma européen à l'ère numérique»
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 31
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0031:0034:FR:PDF>

CITOYENNETE

- Règlement (UE) no 211/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne
JOUE L n°65 du 11 mars 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:065:0001:0022:FR:PDF>

CONCURRENCE

- Communication de la Commission « Réforme des règles de l'UE en matière d'aides d'État applicables aux services d'intérêt économique général »
COM(2011) 146 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0146:FIN:FR:PDF>

DROITS FONDAMENTAUX

- Communication de la Commission « La protection consulaire des citoyens de l'Union dans les pays tiers : Bilan et perspectives »
COM(2011) 149 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0149:FIN:FR:PDF>

- Rapport 2010 sur l'application de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
COM(2011) 160 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0160:FIN:FR:PDF>

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Avis du Comité des régions sur le thème «Vers des systèmes de retraite adéquats, viables et sûrs en Europe»
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 39
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0039:0043:FR:PDF>

ENERGIE

- Communication de la Commission européenne « Plan 2011 pour l'efficacité énergétique »
COM(2011) 109 final
http://ec.europa.eu/energy/efficiency/action_plan/doc/20110308_efficiency_plan_act_fr.pdf
- Communication de la Commission « Une taxation plus intelligente de l'énergie dans l'UE : proposition de révision de la directive sur la taxation de l'énergie »
COM(2011) 168/3 final
http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/com_2011_168_fr.pdf
- Avis du Comité des régions sur le thème «Durabilité de la biomasse»
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 35
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0035:0038:FR:PDF>

ENVIRONNEMENT

- Communication de la Commission européenne « Une feuille de route pour une Europe compétitive et sobre en carbone d'ici 2050 »
COM(2011) 112 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0112:FIN:FR:PDF>

JEUNESSE

- Avis du Comité des régions sur le thème «Jeunesse en mouvement»
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 26
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0026:0030:FR:PDF>

MARCHE INTERIEUR

- Communication de la Commission « L'Acte pour le marché unique, Douze leviers pour stimuler la croissance et renforcer la confiance - Ensemble pour une nouvelle croissance »
COM(2011) 206 final
http://ec.europa.eu/internal_market/smact/docs/20110413-communication_fr.pdf#page=2
- Rapport 2011 sur les obstacles au commerce et à l'investissement Faire participer nos partenaires économiques stratégiques à l'amélioration de l'accès au marché : Priorités d'action pour la levée des barrières commerciales
COM(2011) 114 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0114:FIN:FR:PDF>
- Décision du Conseil du 10 mars 2011 autorisant une coopération renforcée dans le domaine de la création d'une protection par brevet unitaire
JOUE L n°76 du 22 mars 2011, page 53
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:076:0053:0055:FR:PDF>

MEDITERRANEE

- Communication « Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la Méditerranée »
COM(2011) 200 final
http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/news/speeches-statements/pdf/20110308_fr.pdf

POLITIQUE DE COHESION

- Avis du Comité des régions sur le thème «Nouvelles perspectives pour la révision du règlement GECT» (avis d'initiative)
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 7
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0001:0006:FR:PDF>

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- Avis du Comité des régions sur le thème «Simplification de la mise en œuvre des programmes-cadres de recherche»
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 21
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0021:0025:FR:PDF>

SANTE

- Décision de la Commission du 22 février 2011 relative à l'adoption d'une décision de financement pour 2011 dans le cadre du deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé (2008-2013) et aux critères de sélection, d'attribution et autres applicables aux participations financières aux actions dudit programme
JOUE C n°69 du 3 mars 2011, page 1
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:069:0001:0037:FR:PDF>

TOURISME

- Avis du Comité des régions sur «L'Europe, première destination touristique au monde – un nouveau cadre politique pour le tourisme européen»
JOUE C n°104 du 2 avril 2011, page 13
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:104:0013:0017:FR:PDF>

TRANSPORTS

- Livre blanc Feuille de route pour un espace européen unique des transports – Vers un système de transport compétitif et économe en ressources
COM(2011) 144 final
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0144:FIN:FR:PDF>